

**Procès verbal du Conseil d'école  
18 mars 2013**

Ouverture de la séance à 17h45

secrétaire : Guillaume ROUSSEAU

**Tour de table et présentation**

**Présents** : les représentantes des parents : Mmes Thuilliez Sophie,, Doris Céline, Brizard Bénédicte, Savry Dorothée, Champeaux Laëtitia et Razé Mélina

Les représentants de la mairie : Mr PRIOUZEAU Maire d'Arvert et Mme AUBIER chargée des affaires scolaires.

Les enseignants : Sophie TORRES, Guillaume ROUSSEAU, Marie-Antoinette SCHEFFER, Brigitte BARRAU et Stéphanie GUERIN.

**Excusés:** Mmes Lecuroux Mélanie et Guilbaud Christelle, représentantes des parents d'élèves; Mr Renaudet, DDEN ; Mr Loïc Cheval, représentant du réseau d'aide.

**Ordre du jour :**

- 1/ Effectifs rentrée 2013
- 2/ Dotations/budget mairie
- 3/ Rythmes scolaires
- 4/ Vie de l'école
- 5/ Questions diverses

**1/Effectifs rentrée 2013**

- TPS : 7
- PS : déjà scolarisés (en TPS 2012): 6 + 19 inscriptions
- MS : 35
- GS : 29            **soit un total de 96 élèves pour la rentrée prochaine**

Le maire demande si des changements sont prévus dans la comptabilisation. A priori pas de changements prévus, donc il faudra compter sur 87 enfants sans les TPS. Pas d'inquiétude particulière pour la rentrée prochaine.

Pour la répartition, certainement des cours à double niveaux (décision du conseil des maîtres)

## 2/ Dotations/budget mairie

- vote du budget le 27 mars :

Le maire précise qu'il y a une commission finance avant cette date.

Le budget devrait rester sensiblement le même : fonctionnement 38,80 € par enfant, transport 6,50 € , Noël 5,50 €. Nous espérons, comme demandé au dernier conseil, une augmentation du budget transport.

Le maire précise que les tarifs sont élevés quand les chauffeurs restent à disposition.

- Nous avons fait un achat anticipé sur le budget fonctionnement : mallette pédagogique sur l'alimentation et les 5 sens( 341€), car nous envisageons de travailler l'année prochaine sur ce thème. Aujourd'hui achat de fournitures en arts visuels pour 238,98 euros.
- Dotation particulière : nous avons fait la demande d'achat de mobilier : chaises pour les classes 2 et 3 ainsi que des bancs pour le coin regroupement classe 1(1298,85 €). Le maire demande si nous avons fait la demande. Mais précise qu'il ne dit pas si c'est accepté. Si le budget le permet nous souhaiterions ajouter l'achat de 2 ordinateurs pour les classes 3 et 4 (ceux dont nous disposons sont trop vétustes). Le maire explique que la mairie devait financer 1/3 du voyage scolaire de l'école élémentaire mais en fin de compte c'est un budget de 50% du montant total qui a été donné (normalement 3000 euros prévu au début).
- Les demandes en cours : salle informatique, sécurisation du préau  
Le maire nous dit que des devis ont été demandé en ce qui concerne la salle informatique.
- Pour le préau, le pilier est à la galvanisation, les travaux sont prévus avant la fin de l'année. Il faut rajouter ce pilier central en relevant légèrement la charpente car les arbalétriers poussent sur les murs et ont fait bouger deux piliers d'angle depuis peu.

## 3/ Rythmes scolaires

- l'association FCPE des parents d'élèves a déposé une motion sur les rythmes scolaires. Cette motion n'est pas recevable au sein du conseil d'école car elle ne relève pas des compétences du conseil. En effet le décret a été voté dans le cadre de la loi d'orientation de 2008 votée par les députés, y étant attaché, on ne peut pas le modifier. Cette requête est donc à présenter aux députés.

Le maire demande le sujet de cette motion. Mme Barrau en fait la lecture. Mme Savry précise que c'est la FCPE qui a demandé de lire cette motion en Conseil d'Ecole et que cela paraît étonnant qu'il ne sachent pas que cette motion n'est pas recevable.

- le conseil d'école a la compétence d'émettre un avis sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2013 ou 2014.

proposition d'organisation de la semaine scolaire :

- \* 9h/12h temps de classe les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis
- \* 13h30/15h45 temps de classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- \* 15h45/16h15 ateliers pédagogiques complémentaires non obligatoires les lundis et jeudis pour certains élèves.

- le contenu et l'organisation du péri-éducatif sont décidés par les mairies ( en concertation avec les équipes pédagogiques). Le maire nous dit que cela se fera en concertation mais précise qu'il faut déjà savoir si nous souhaitons que cela se mette en place en 2013 ou 2014.

– Mme Savry pose des questions au sujet des APE : pourquoi les ATSEMs feront faire les APE ? Le maire précise que les ATSEMs n'auront pas le choix. Le personnel doit assurer ce service. Mme Savry demande si ce n'est pas de la garderie supplémentaire...

Pourquoi à l'élémentaire des intervenants extérieurs et pas en maternelle ? M. le maire précise qu'à l'élémentaire il y a assez de personnels communaux. Mme Savry demande si les intervenants théâtre qui sont extérieurs continueront. M. le maire ne sait pas encore.

Le maire précise que les ATSEMs n'ont pas le choix.

Quels ateliers mettre en place ? La mairie verra après le 31 mars. Mme Savry se demande quelle sera la qualité des APE.

M. le maire précise qu'Arvert est la seule commune à avoir formé son personnel en animation sur le secteur.

M. le maire espère que ce sera opérationnel pour la rentrée et qu'il reste 6 mois dont juillet et août pour pouvoir travailler.

Mme Savry : les 50 euros seront-ils pour tous les enfants ? Élémentaire ou maternelle. M. le maire : oui. Cela représentera 12000 euros pour la commune mais il manquera à priori 7000 euros environ sur le budget prévu.

M. le maire : il peut y avoir des intervenants extérieurs en plus des ATSEMs.

– Mme Brizard : les parents se posent des questions.

– Une partie du ménage ne sera pas fait par les ATSEMs. Car les ATSEMs sont spécialement formées pour encadrer et animer des ateliers avec des jeunes enfants. Donc des personnes supplémentaires seront engagées pour faire des heures de

ménage.

- Les parents souhaitent retrouver des ateliers qui sont différents et non pas de la garderie supplémentaire.
- si la municipalité souhaite reporter la mise en place de cette nouvelle organisation, elle doit déposer une demande de dérogation avant le 31 mars auprès du DASEN.
- Questions du conseil : maintien des budgets ? (piscine/transports/classes transplantées)

M. le maire : « sur le secteur , on met des sommes importantes sur les activités périscolaires ». Sa priorité, c'est les enfants depuis 50 ans. Donc pas de diminution des budgets.

M. le maire parle de bénévoles qui ont des compétences qui pourront participer en étant encadrés par des personnes habilitées.

M. le maire pose la question : est-ce qu'on se posait la question du bien de l'enfant quand nous sommes passés à la semaine à 4 jours il y a 4 ans ?

M. Savry a beaucoup de questions sans réponses et trouve qu'il y a une différence entre élémentaire et maternelle. M. le maire explique que des personnels sur les crèches n'ont que des contrats de 25h et les APE permettraient à ces personnes de passer à des contrats de 35h.

- Problèmes d'horaires : organisation du cycle piscine ? Les sorties scolaires ?

Le maire précise qu'il ne faut pas prendre en compte la subvention car on ne peut pas prévoir pour 2014.

La mairie a décidé de solliciter l'aide de la CAF et de la Communauté d'Agglomération en cas de mise en place en 2013.

#### **Avis du conseil d'école:**

- 4 avis souhaiteraient la mise en place en 2014. 6 avis pour 2013.
- Questionnements des parents :  
« pour les classes de maternelle pourquoi ne pas attendre » ; « 2013 car il faut y passer » ; « élections en 2014 on ne sait pas ce que ça va donner après. Plutôt 2014 en maternelle » ; « en tant que maman 2013 ou 2014 cela ne change rien mais ma fille n'ira pas forcément le mercredi matin. En tant que professionnelle de la petite enfance, 2014, car ce seront des journées à rallonge pour les enfants ».

Problème de transport pour aller au centre de loisirs ? Garderie le mercredi midi ?

Combien d'enfants seront à récupérer ? M. le maire a encore beaucoup d'incertitudes.

#### 4/ Vie de l'école

- semaine de la maternelle : compte tenu des contraintes logistiques [ impossibilité de faire le spectacle à la date prévue, problèmes pour les expositions à l'extérieur (autorisations diverses photos, travaux...) et organisation matérielle ] nous avons décidé de proposer une journée « portes ouvertes » le mercredi 22 mai, où les visiteurs pourront découvrir tout le travail effectué dans l'école autour de notre projet sur les métiers. Courant juin, nous proposerons aux familles, dans la continuité du projet, de venir assister au spectacle « quand je serai grand, je serai... ».
- Proposition de dates pour la mairie (salle des fêtes ou ...) : mardis 11 ou 18 juin (pas le 18 car conseil d'école de l'élémentaire)/ jeudis 13 ou 20 juin. A priori le spectacle se fera dans le gymnase. M. le maire précise qu'il ne pourra pas y avoir de scène, cela se fera au sol. Une sonorisation sera possible.
- M. le maire : la salle des fêtes ne sera pas remise en état car devis plus chers 250000 euros dont 120000 euros pris par l'assurance. Son ouverture est prévue en juillet.
- les sorties :
  - visite de la caserne des pompiers classes 3 et 4 début mai
  - 16 mai visite d'une boulangerie classe 2
  - Brouage en juin classes 3 et 4
  - visite à la ferme pour les classes 1 et 2 le lundi 8 avril durant la matinée
  - rencontre avec Saint Palais pour la classe 1 le 4 juin : ateliers à l'école, pique-nique au lac et promenade à la plage.
- projet passerelle: les enfants des crèches La Farandole (4 enfants) et Pirouette Cacahuètes(4 enfants) vont découvrir la maternelle sur 2 demi-journées, les 17 et 31 mai avec les parents, les 7 et 14 juin sans les parents.
- Projet d'olympiades avec l'école élémentaire en juin.

#### 5/ questions diverses

- installation d'un collecteur de cartouches d'encre et de téléphones portables
  - choix d'un photographe pour les photos de classes: 2 propositions : Souchon ou Saumurot. Les parents trouvent les photos du photographe Souchon assez chères mais de très bonne qualité. En calculant pour une pochette complète cela revient un peu plus cher. Et le photographe Souchon est de Royan.
- choix du conseil : ce sera le photographe Souchon.

- vente de tabliers avec dessins des enfants au profit de la coopérative
- actions de l'association des parents d'élèves : L'association a vu le jour mi-décembre. Au total 18 personnes. Une dizaine par réunion.
- organisation du loto du 6 avril aux Mathes
- vente de gâteaux une fois par mois, qui fonctionne très bien.
- 1ère action : en janvier : galette des rois qui a bien marché.
- Organisation de la kermesse peut-être à prévoir (mais pas sûr que cela se fasse car les olympiades de prévues).

**.19h35 , clôture du conseil d'école.**

Le secrétaire de séance

Guillaume Rousseau

La directrice

Brigitte Barrau